

Les mesures de compensation : un indicateur du coût environnemental

Nathalie DUMAX

Docteur

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES), France

Anne ROZAN

UMR Institut de Recherche en sciences et technologies pour l'environnement (CEMAGREF) /
ENGEES, France

Nathalie DUMAX : Nathalie DUMAX est titulaire depuis peu d'un Doctorat en économie de l'environnement effectué au laboratoire GSP de l'UMR Cemagref/ENGEES sous la direction d'Anne Rozan. Elle dispose actuellement d'un poste d'ATER (Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche) à l'IPAG de Strasbourg, affilié à l'Université de Strasbourg. Elle poursuit parallèlement ses recherches menées dans le cadre d'un projet lancé à l'instigation de Voies Navigables de France concernant l'évaluation des biens environnementaux sur la bande Rhénane.

Anne ROZAN : Anne ROZAN est Professeure, jusqu'à récemment directrice du laboratoire GSP de l'UMR Cemagref/ENGEES. Titulaire d'un Doctorat en économie de l'environnement, elle travaille notamment sur l'évaluation contingente, les instruments de régulation telle que la taxe ambiante et la contribution volontaire à un bien public.

Résumé

Du fait de l'étendue des dommages causés à l'environnement et aux écosystèmes, les législations internationale et européenne insistent de plus en plus sur l'intégration du dommage environnemental au sein des processus décisionnels. À l'échelle locale, la mise en œuvre des projets d'aménagement cause des dommages importants aux écosystèmes et à la biodiversité. L'approvisionnement en services écosystémiques s'en trouve nécessairement réduit. Or, ces services sont source de nombreux bénéfices pour les êtres humains. Par conséquent, les aménageurs se doivent désormais de prendre en compte de façon plus rigoureuse les dommages environnementaux résultant de leurs projets d'infrastructure. Le besoin en outils d'aide à la décision permettant de mieux intégrer les impacts environnementaux au sein du processus décisionnel est de ce fait crucial. Plusieurs méthodes d'évaluation économiques peuvent être utilisées pour attribuer une valeur monétaire aux zones naturelles atteintes. Cependant, lorsque l'on traite d'aménagement en milieux naturels complexes, les méthodes d'évaluation existantes atteignent leurs limites. Tout d'abord, les préférences individuelles pour les zones naturelles complexes (des biens non familiers), ont peu de chance de prendre en compte tous les services écosystémiques fournis, et sous-estiment donc la valeur de ces zones. Deuxièmement, chaque impact est estimé séparément en fonction de la méthode la plus appropriée pour le faire, ce qui conduit à une accumulation d'évaluations différentes peu adaptée à la prise de décision. Nous avons développé une méthode unique, fondée sur la méthode américaine HEP (Habitat Evaluation Procedure) afin d'estimer le coût environnemental attribuable à un projet d'aménagement donné. Notre méthode HEP « adaptée » est une méthode d'évaluation par équivalence qui fonde l'évaluation du coût environnemental sur le dommage environnemental effectivement supporté par les milieux, via les mesures compensatoires dites « idéales ». C'est

cette méthode adaptée qui fera l'objet de notre présentation, sur la base du cas d'étude effectué sur le site de Lauterbourg (Alsace, France).